

# CAP Equipier Polyvalent du Commerce - 2<sup>e</sup> année (CAP EPC)

## Objectifs

À l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Recevoir et suivre les commandes clients et fournisseurs.
- Mettre en valeur les produits et approvisionner le point de vente.
- Conseiller et accompagner le client dans son parcours.

## Entreprises d'accueil

Tout type d'unité commerciale distribuant des produits et des services, qu'il s'agisse de détaillants ou de grossistes : prêt-à-porter, grande distribution, automobile, secteur alimentaire, magasins de bricolage, vente en ligne, vente en drive, téléphonie multimédia, électroménager, décoration, magasins de jouets, magasins de discount, jardinage, secteur animalier...

## Prérequis

- **Âge** : de 15 ans à 29 ans révolus.
- **Niveau d'entrée** : avoir validé une 1<sup>ère</sup> année du CAP EPC.
- **Motivation** à exercer le métier visé et pour la formation en alternance.

## Modalités d'inscription

- Dossier de candidature complété.
- Participation à la réunion d'information et/ou à l'entretien de vérification des prérequis.
- Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant.
- Signature d'un contrat d'apprentissage ou Attestation d'engagement de l'employeur.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Formation par apprentissage

**Code diplôme**      **Code RNCP**

50031224

34947

## Niveau de sortie

Titre reconnu par l'Etat de Niveau 3 (cadre européen des certifications).

## Durée de la formation

595 heures sur 1 an.

Démarrage en septembre.

## Durée du contrat

2 ans, modulable en fonction du positionnement\* (jusqu'à 1 an supplémentaire pour les personnes en situation de handicap).

## Rythme de l'alternance

En moyenne : 2 jours en UFA,  
3 jours en entreprise.

*Le calendrier peut varier pour tenir compte des périodes d'activité fortes en entreprise.*

Le calendrier d'alternance est remis lors de l'inscription.

## Coordonnées de l'UFA



## Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 09 39 97  
contact.cfc@sjc43.fr  
www.sjc43.com

## Contenu de formation

	Matières
Matières générales	Prévention-Santé-Environnement
	Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique
	Mathématiques et Physique-Chimie
	Education Physique et Sportive
	Langue vivante étrangère (Anglais)
	Arts Appliqués
Matières professionnelles	Réception et suivi des commandes
	Mise en valeur et approvisionnement
	Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat

### Méthodes mobilisées

Formation par la voie de l'apprentissage. Pédagogie de l'alternance.

L'enseignant-formateur construit des séquences d'apprentissage en lien avec les expériences en entreprise des alternant(e)s et le métier préparé.

Des outils de liaison relatifs au suivi de l'apprentissage sont mis en place, en particulier le livret d'apprentissage dont l'utilisation est obligatoire.

A minima, deux visites de suivi sont menées par les formateurs par année de formation, et un dialogue régulier est noué avec les maîtres d'apprentissage.

Pédagogie active privilégiant :

- les mises en situation ou simulations individuelles et collectives de résolution de problèmes (exercices pratiques, travaux sur plateaux techniques)
- la mobilisation des savoirs acquis en cours théoriques sur l'élaboration de projets
- une organisation coopérative des apprentissages
- une responsabilité personnelle de l'alternant(e) (plan de travail, auto-évaluation).

## Évaluations certificatives / Sessions d'examen \*

Epreuves	Coefficient	Type	Forme
<b>EP1 : Réception et suivi des commandes</b>	3	CCF	Oral
<b>EP2 : Mise en valeur et approvisionnement</b>	5	CCF	Pratique et Oral
<b>EP3 : Conseil et accompagnement du client dans son parcours d'achat</b>	6	CCF	Pratique et Oral
<b>EG1 : Prévention Santé Environnement</b>	1	CCF	Écrit
<b>EG 2 : Français, Histoire-Géographie, Enseignement Moral et Civique</b>	3	CCF	Écrit et Oral
<b>EG3 : Mathématiques et Physique-Chimie</b>	2	CCF	Écrit
<b>EG4 : E.P.S.</b>	1	CCF	Pratique
<b>EG5 : Langue Vivante Etrangère Anglais</b>	1	CCF	Écrit et Oral
<b>Épreuve facultative de langue vivante</b>	Pts > 10	Ponctuel	Oral

\* Sessions d'examen adaptées aux situations de handicap.

L'obtention du CAP s'appuie sur deux modalités possibles : Par l'examen qui valide l'ensemble des blocs de compétences ou la validation des acquis et de l'expérience qui permet de valider tout ou partie les unités constitutives du diplôme.

## Références : Taux moyens du CFA régional

	2020	2019	2018
<b>Taux de réussite globaux</b>	<b>90%</b>	<b>87,06%</b>	<b>83,99%</b>
• Niveau 3 (CAP / CAPA / MC / TP / DE...)	92%	96,69%	97,26%
• Niveau 4 (Bac Pro / Bac Pro A / BP...)	95%	91,89%	89,20%
• Niveau 5 (BTS / BTSA / titre Bac+2...)	88%	82,24%	80,73%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	80%	60%	68,75%
• Niveau 6 (Formations Bac+3)	75%	-	-
<b>Insertion professionnelle</b> (Enquête réalisée 6 mois après la fin de formation)	<b>44%</b>	<b>70%</b>	<b>82%</b> <b>(dont taux de poursuite d'étude)</b>
<b>Taux de poursuite d'étude</b>	<b>44%</b>	<b>18%</b>	
<b>Satisfaction globale Apprenti(e)</b> (Enquête réalisée en fin de formation auprès de l'ensemble des apprentis du CFA)	<b>Résultats enquête en cours</b>	<b>87%</b>	<b>88%</b>

## Modalités d'évaluation

Afin d'aider l'alternant(e) à progresser, des évaluations régulières lui permettent de se situer par rapport aux objectifs à atteindre :

- Évaluation des acquis en centre de formation (Quiz, QCM, Devoirs surveillés, Productions personnelles, Entraînement aux épreuves, Questionnaire oral...)
- Évaluation en entreprise (Entretiens tripartites avec le Maître d'apprentissage)
- Entretiens individuels d'évaluation formative, de régulation, de bilan jusqu'à l'inscription à la certification visée

## Après la formation

### Suites de parcours possibles / Passerelles :

Accès direct en classe de 1<sup>ère</sup> professionnelle dans une spécialité de Bac Pro relevant du même secteur.

- Bac Pro Métiers de l'accueil.
- Bac Pro métiers du commerce et de la vente option à animation et gestion de l'espace commercial.
- Bac Pro métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale.

### Débouchés professionnels :

Après une expérience professionnelle le titulaire du diplôme peut évoluer vers les emplois de :

- Adjoint responsable de magasin de détail.
- Adjoint au chef de rayon produits alimentaires.
- Adjoint au responsable de rayon produits non alimentaires.
- Adjoint au responsable Drive en grande distribution.

## Modalités financières

### Aucun frais de scolarité pour l'apprenti.

La formation est éligible à la prise en charge financière par l'Opérateur de Compétences (OPCO) de l'entreprise d'accueil.

Coût moyen préconisé par France Compétences : 6 458 €.

Pour les employeurs publics d'Etat et hospitaliers, la formation est également prise en charge par ces derniers en totalité.

Pour les employeurs publics territoriaux, la formation est prise en charge en partie par le CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale), et l'autre partie par l'employeur lui-même.

## Rémunération de l'apprenti

L'apprenti perçoit une rémunération déterminée en pourcentage du SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance).

Année d'exécution du contrat	Apprenti de moins de 18 ans	Apprenti de 18 à 20 ans	Apprenti de 21 à 25 ans	Apprenti de 26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année	27%	43%	53%*	100 %*
2 <sup>ème</sup> année	39%	51%	61 %*	100 %*
3 <sup>ème</sup> année	55%	67%	78 %*	100 %*

\* Toutefois, sa rémunération peut être supérieure au SMIC si l'entreprise applique des accords (de convention collective ou de branches professionnelles, d'entreprises...) proposant un salaire minimum supérieur au SMIC.

En cas de succession de contrats, la rémunération est au moins égale au minimum légal de la dernière année du précédent contrat (même employeur ou nouvel employeur).

### Cas particuliers :

- Vous étiez déjà en contrat d'apprentissage, dans le cas d'une succession de contrats chez le même employeur ou un nouvel employeur pour un nouveau diplôme : maintien du salaire initial (augmentation seulement si modification de la tranche l'âge).
- Vous intégrez une classe en 1<sup>ère</sup> Bac Pro en apprentissage, après une 2<sup>nde</sup> professionnelle ou générale sous statut scolaire, ou un CAP sous statut scolaire, en lien avec ce métier : La rémunération sera équivalente à une 2<sup>e</sup> année d'exécution de contrat.
- Vous intégrez la Terminale Bac Pro en apprentissage après avoir suivi ce diplôme sous statut scolaire jusqu'en 1<sup>ère</sup> année de Bac Pro : La rémunération sera celle d'une 3<sup>e</sup> année d'exécution du contrat.
- Une majoration de 15 points est applicable à la rémunération réglementaire à laquelle peut prétendre l'apprenti au jour de la conclusion de ce nouveau contrat, si les 3 conditions cumulatives suivantes sont remplies :
  - diplôme ou titre de même niveau que celui précédemment obtenu ;
  - qualification en rapport direct avec celle qui résulte du diplôme ou titre précédemment obtenu ;
  - durée du contrat inférieure ou égale à 1 an.

À défaut de remplir ces 3 conditions, la majoration de 15 points ne s'applique pas.

## Aides financières de l'apprenti (sous conditions)

- Aide pour l'acquisition du **1<sup>er</sup> équipement**.
- Aide pour l'**hébergement** (maxi 6 € par nuitée lors des périodes de formation au CFA).
- Aide pour la **restauration** (maxi 3 € par repas lors des périodes de formation au CFA).
- Aide au financement du **permis de conduire** de 500€ pour les apprentis majeurs.

## Délais d'inscription

### Les inscriptions sont ouvertes à compter de janvier 2021

Le contrat d'apprentissage peut débuter en entreprise 3 mois avant la date de début de la formation et 3 mois après.

Intégration possible en cours de formation et tout au long de l'année selon le diagnostic du positionnement\* à l'entrée pour réduction de la durée de la formation.

## Publics accueillis

Formation proposée en mixité des publics apprentis et scolaires.

\* Positionnement : Personnalisation du parcours possible en fonction du parcours antérieur et des résultats d'une évaluation diagnostique, avec entrée décalée sur parcours possible. Nous pouvons adapter nos parcours aux situations de handicap.

## Accès par transport

- Parking payant sur place.
- Parc à vélo.
- Bus navette TUDIP.
- Gare le Puy en Velay.

## Accessibilité P.M.R. des locaux

Oui totale.

## Les + de la formation

### • Engagements et partenariats

- Ville à taille humaine
- Accompagnement personnalisé, proximité des enseignants
- Bonne connaissance du réseau lié à la spécialité
- Label Lycée des Métiers
- Campus de petite taille favorable aux relations humaines
- Campus ERASMUS +

### • Restauration

- Cantine / self sur place
- Restaurant Universitaire à proximité

### • Hébergement

- Internat sur place (15 chambres individuelles)
- Hébergements à proximité
- Loyers des logements attractifs sur la ville

## Matériel / Équipement

- Salles de cours équipées video projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF...

## Coordonnées de l'UFA



### Ensemble scolaire St Jacques de Compostelle

2 rue Anne-Marie Martel  
43000 LE PUY EN VELAY  
04 71 09 39 97  
contact.cfc@sjc43.fr  
www.sjc43.com

### CFA de rattachement :



(siège régional)  
4 rue de l'Oratoire  
69300 CALUIRE ET CUIRE  
cfa@akteap.cneap.fr  
[www.cfa-creap.com](http://www.cfa-creap.com)

Association loi 1901  
Numéro UAI : 0693764S  
N°SIRET : 50304921500026